

Printemps 2025

MAGAZINE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de la Vallée de la Doller et du Soultzbach



SOMMAIRE

BUDGET 2025
MOBILITÉ
TOURISME
CHANTIER PISCINE
LECTURE PUBLIQUE
REPRISE DES CRÈCHES



Christophe BELTZUNG

ÉDITO DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes investit, s'engage, crée des partenariats et se structure pour répondre au mieux à ses ambitions.

Lors du dernier Conseil Communautaire, le 02 avril 2025 les élus ont adopté le budget primitif qui se veut prudent face aux incertitudes économiques actuelles.

👁️ Nous poursuivons nos missions en restant au plus proche de la réalité tout en continuant d'être ambitieux 👁️

DOSSIER DU MOIS **BUDGET 2025**

Un budget équilibré à **25 743 400 euros** en dépenses et recettes permettant de poursuivre les travaux sans augmenter les taux d'impositions qui resteront stables.

>> à lire page suivante

BUDGET

Dossier du mois : le budget 2025

Le budget de la collectivité est réparti en 3 budgets :



25 743 400€

Budget total 2025

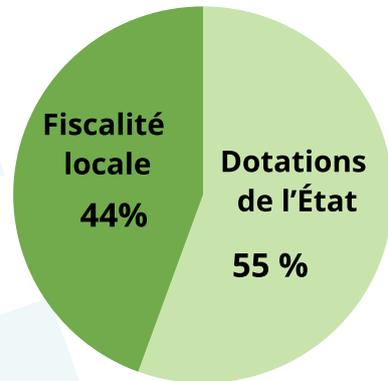
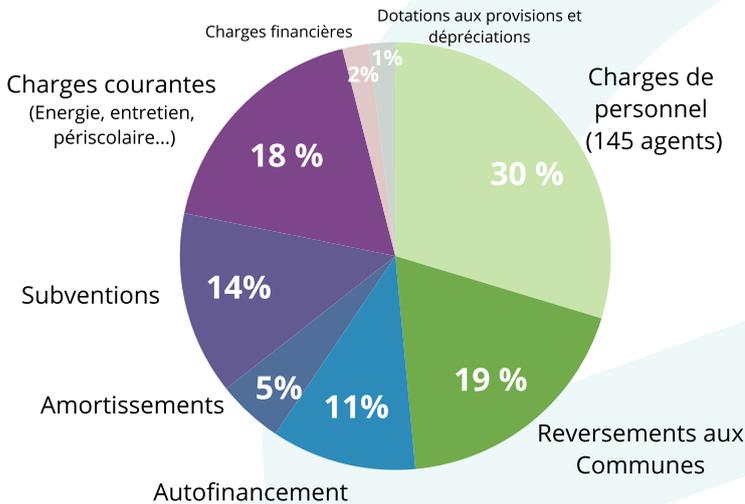


Les recettes fiscales et dotations représentent 8 638 653 € pour l'année 2025

La fiscalité locale (**Taxes foncières**) couvre moins de 45% des recettes fiscales de la Communauté de Communes.

Les **dotations de l'Etat** font l'objet d'une attention particulière car leur évolution est incertaine. Ces dotations représentant près de **55% des recettes de la Communauté de Communes**, les élus ont opté pour la prudence, en anticipant une baisse de 200 000 € entre 2024 et 2025.

Dépenses de fonctionnement



Extension du Complexe Sportif Roger Gaugler

Nouveaux investissements



	Montant TTC des nouveaux investissements	Emprunt nécessaire aux travaux
Extension Complexe Sportif Roger Gaugler	2 300 000 €	1 400 000 €
Piste cyclable Lauw (hors passerelles)	1 200 000 €	750 000 €
Périscolaire Masevaux-Niederbruck	2 000 000 €	1 100 000 €
	5 500 000€	3 250 000€



Mobilité : Covoiturage

Partagez vos trajets quotidiens pour aller et revenir du travail et économisez toute l'année avec BlaBlaCar Daily !

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans le Haut-Rhin, près de 80 % des actifs se rendent au travail en voiture.

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach soutient le développement de la pratique du covoiturage avec le soutien financier de l'État, grâce au **Fonds Vert**.

Le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien, avec des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour tous !

Pour ce faire, nous avons adhéré à la plateforme **BlaBlaCar Daily**. Cela nous permet de soutenir financièrement le développement du covoiturage sur notre territoire, afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien via l'application.

Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent au minimum 2€ à chaque covoiturage, et le trajet ne coûte que 0,50 € pour le passager grâce au soutien de la CCVDS.

Trajets gratuits jusqu'au 20 juin 2025

Télécharger l'app

BlaBlaCar Daily

Pour le « **Printemps des Transitions** », du 20 mars 2025 au 20 juin 2025, tous les trajets sont gratuits pour les passagers grâce à la prise en charge financière par la CCVDS.

L'opération sera reconduite du 16 au 22 septembre pour la Semaine Européenne de la Mobilité.

Les conducteurs continuent de recevoir la compensation habituelle de 2 à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Gagnez 2€ à 3€ par trajet avec BlaBlaCar Daily

Conducteurs, Conductrices

Plus de détails sur l'application BlaBlaCar Daily



Comment ça fonctionne ?

1. **Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. **Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€** par trajet et par passager, selon la distance parcourue.



Mobilité : Location de vélos à assistance électrique

Depuis le mois de mars, les Communautés de Communes de **Thann-Cernay, de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, de la Vallée de Saint-Amarin**, ainsi que le **Pays Thur Doller** s'associent pour proposer un service de location longue durée de vélos à assistance électrique aux habitants du territoire, intitulé « V-LOC ».

L'objectif commun est de développer la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien, en permettant aux habitants de tester la mobilité douce à un coût abordable.

La location d'un vélo est **facturée 45 €/mois**, tarif comprenant une assurance responsabilité civile et contre le vol, ainsi qu'une maintenance régulière et les réparations liées à l'usure normale.

45€ TTC/mois

www.pays-thur-doller.fr/v-loc/



La gestion de ce service de location a été confiée à l'association d'insertion professionnelle Médiacycles.

Que vous soyez tenté par le vélo pour aller travailler, faire vos courses ou simplement vous déplacer autrement, **V-LOC** est une belle occasion de changer vos habitudes en douceur. Une solution à la fois économique, écologique et bonne pour la santé !

Permanences pour 2025 :

14 mai, 11 juin, 09 juillet,
13 août, 10 septembre, 08 octobre
de 15h à 18h à l'arrière de CCVDS

Culture : lecture publique

Nouvel arrivage à la bibliothèque l'Alcôve de la Communauté de Communes.



Grâce à la Bibliothèque d'Alsace, 800 nouveaux ouvrages ont récemment rejoint les rayonnages : romans, BD, mangas, science-fiction, jeunesse...

La bibliothèque compte désormais près de **2 230 livres** sur place accessibles à tous les lecteurs.

>>> *étape 1 : inscrivez-vous à l'accueil de la Communauté de Communes*
>>> *étape 2 : inscrivez-vous sur www.bibliotheque.alsace.eu (connexion en haut à droite, puis "inscription")*

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.





Tourisme : préparation de la saison estivale

Dans une volonté d'amélioration continue de l'accueil et du service touristique, les locaux ont récemment été réaménagés.

Ce nouvel agencement vise à créer une ambiance chaleureuse, propice à l'échange, au conseil touristique de qualité, et à une meilleure mise en valeur du territoire.

Le système de billetterie a été revu afin de simplifier les démarches pour les visiteurs, les associations locales et nos conseillères.

Côté Rando

Nouveauté 2025, **Géoguidez-vous** n'importe où avec ou **sans réseau**, grâce à l'application **CIRKWI** disponible gratuitement.



Téléchargez
Cirkwi



<https://tourisme.cc-vallee-doller.fr>

Développement de la Gestion Relation Client (GRC)



L'objectif est de fidéliser les touristes, encourager la consommation locale (restaurants, hébergements, activités), et ainsi participer activement à la vitalité économique du territoire, tout en contribuant au rayonnement de l'Alsace dans son ensemble.

A découvrir à partir du mois de juin 2025.



Technique : suivi du chantier de la piscine

Les travaux de réhabilitation de la piscine intercommunale de Masevaux-Niederbruck ont débuté en septembre 2024 par le désamiantage du sous-sol, les travaux de gros œuvre ont ensuite démarré.

Une extension a été créée à l'avant du bâtiment permettant d'agrandir et moderniser la zone d'accueil, désormais des portiques numériques permettront d'accéder à la zone vestiaire/douche.

Le système de casier a été revu également, les nageurs auront les mains libres puisque les casiers s'ouvriront grâce à un système de code.



À ce jour, la zone d'accueil est couverte, les travaux de second œuvre vont pouvoir démarrer (sols, menuiserie, sanitaires...), les travaux de couverture sont en cours pour la zone bassin, le bâtiment devrait être étanche pour la mi-mai.



S'en suivront les travaux de remplacement du bassin carrelage par un bassin inox, ce type de bassin demande moins d'entretien et représente donc une économie à terme.

À l'extérieur la terrasse sera mise à neuf et l'installation de jeux d'eau ludiques pour les enfants permettra d'apporter une solution aux plus petits pour se rafraîchir en s'amusant durant l'été.



La réouverture de la piscine est prévue pour le mois de septembre 2025.



Enfance : Reprise des crèches



À partir de septembre 2025, la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach assurera la gestion des trois crèches du territoire (Burnhaupt-le-Haut, Sentheim et Masevaux-Niederbruck). Une décision stratégique qui vise à garantir un **accueil de qualité** pour les tout-petits, mais qui implique de nombreux ajustements logistiques et organisationnels, pour lesquels les équipes se sont mises en ordre de marche.

Depuis le 1er janvier 2024, la gestion des crèches de la Vallée de la Doller était confiée au groupe Maison Bleue. A l'instar de la reprise en régie du périscolaire survenue en 2023, les élus ont pris la décision de reprendre la gestion directe de ces structures. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de garantir un service public de qualité aux familles, plus adapté à notre territoire.

La reprise de la gestion des crèches représente un défi de taille. Cela signifie, entre autres, l'intégration de 30 salariés supplémentaires dans la gestion des services communautaires.



Les personnels de crèche, les ATSEM, les animateurs périscolaires, les animateurs ados seront ainsi rassemblés sous une même gestion : **le pôle des Services à la Population** de la Communauté de Communes, permettant une meilleure cohésion et un suivi de proximité des équipes.

Grâce à cette reprise, la Communauté de Communes pourra également harmoniser les pratiques de gestion et **améliorer les conditions de travail des salariés et d'accueil des tous petits dans chaque crèche.**

Les équipes éducatives bénéficieront d'un management de proximité plus sécurisant et réactif.

Les élus ont déjà fixé le cadre qualitatif de l'accueil au moyen d'un **projet éducatif ambitieux** qui permet le développement de l'enfant, dans le respect de son rythme, de ses besoins, en favorisant sa créativité, l'esprit collectif, autour de la sensibilisation à l'environnement et des liens intergénérationnels.

Au delà de l'aspect humain, la gestion des crèches s'accompagne également d'enjeux techniques et logistiques considérables : *entretien des bâtiments, gestion des espaces verts, fourniture de repas pour les enfants, etc.* Ces services seront désormais assurés par la Communauté de Communes, qui devra intégrer trois nouveaux sites dans son organisation.

Pour faciliter cette transition, la Communauté de Communes met en place un système de pré-inscription dès aujourd'hui. Les familles pourront ainsi faire connaître leurs besoins en matière d'accueil et préparer au mieux la rentrée 2025.



La fiche de pré-inscription est téléchargeable en scannant le QR code.



Le service enfance-jeunesse-éducation reste à votre disposition pour toute question ou demande d'information complémentaire



Contact
Julie Guerin
jguerin@cc-vallee-doller.fr
03 89 38 05 77